

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le premier du mois de juin Nous, Paul TRESMONTAN, avons adressé à chaque conseiller municipal la convocation suivante : « En votre qualité de conseiller municipal, vous êtes prié d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi quatre juin deux mil dix-huit à vingt heures trente.

L'an deux mil dix-huit, le quatre du mois de juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil à la mairie, sous la présidence de monsieur Paul TRESMONTAN, Maire.

Présents : MM. Jacques GUÉGNARD, Magali POUPLARD, PASCAL AULAS, Didier PETIT, Daniel ONILLON, Laure BERTRAND, Cécile DESLANDES, Edwige VERGER, Mickaël ROBIN, Hélène GODINEAU

Excusés : Agnès GESLIN,

Secrétaire : Didier PETIT

Agnès GESLIN avait donné procuration à Mickaël ROBIN

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation compte-rendu séance du 14 mai 2018,
- 2- DIA parcelle section AD N° 168-169-771-1098 et 1129 « le Pont-Barré »,
- 3- Conseil d'Administration de l'EMIL du 28 mai 2018,
- 4- Rencontre avec le Centre Social et Culturel des Coteaux du Layon et la CCLLA du 29 mai 2018,
- 5- Demande de subvention pour la sortie paléo botaniste des écoles,
- 6- Réunion publique sur le devenir de La Liberté du 23 mai 2018 et prise en charge de l'assurance des locaux,
- 7- Approbation de la proposition financière pour la réfection du plafond de la salle Saint Louis,
- 8- Demande d'un agent supplémentaire pour la période juin - juillet - août 2018
- 9- Compte-rendu des commissions,
- 10- Question diverses.

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 14 MAI 2018
--

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal est adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER
--

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner concernant une propriété soumise au droit de préemption urbain , Section AD N° 168-169-771-1098 et 1129 « canton de Barré », pour une superficie de 1603 m². Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

- Beaulieu : Rencontre avec Mr Petit et Mr Tresmontan (Maire de Beaulieu) au sujet du paiement de l'électricité. Mr Petit a bien pris en charge le dossier afin d'éclaircir la situation : factures précises, accès compteur. Le calcul de notre facture est effectué à partir du relevé de notre compteur individuel sur lequel est appliqué un coefficient en €/kWh (règle de 3 sur les 4 tarifs été/hiver jour/nuit). La convention signée en 2007 nous a été redonnée. Nous demandons à participer aux relevés de ce compteur. La facture bi annuelle reste une bonne méthode afin d'équilibrer nos comptes. Mrs Petit et Tresmontan soulignent que la Mairie de Beaulieu tient à la contribution de l'école de 4000€ annuels pour le loyer pour compenser (au moins symboliquement) le coût de construction du bâtiment qui a été à la charge exclusive de la commune, sachant que subvention de la CCLLA en tient compte. Nous soulignons pour autant que les charges EDF et ménage imputent directement notre budget.

RENCONTRE AVEC LE CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON ET LA CCLLA

- ✓ Une association composée d'habitants, d'associations, d'élus
- ✓ Un travail de co-construction avec nos partenaires
- ✓ Des activités et services pour l'ensemble de la population
- ✓ Une équipe de professionnels qualifiés
- ✓ Un ou des lieux d'accueil et d'écoute
- ✓ Un outil au service du développement social d'un territoire

Le centre socioculturel se définit comme :

La maison des services et des activités

- Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Coordination, Séniors, Mobilité, MSAP

Adapter les services aux besoins des habitants

La maison des projets

- Projets de jeunes, Ateliers, Informatiques, Solidarité lien social, Parentalité, Initiative d'habitants

Passer du constat à la création de projets collectifs

Maison de la citoyenneté

- Participation aux commissions, Soutien à la vie associative, Implication dans la gouvernance du CS

Agir pour le vivre ensemble et la cohésion sociale

Le centre socioculturel a été créé en 1978, il rassemble 15500 habitants, 150 bénévoles et 20 professionnels

Les axes du projet en cours

- Un lieu ressource identifié
- Des habitants acteurs de leur territoire
- Faire ensemble pour plus de lien social
- Agir pour l'éducation au service des enfants et des jeunes
- Les familles au cœur du projet

Un projet traversant l'ensemble des préoccupations des familles :

- Education : Halte, RAM, Accueil de loisirs, Animation jeunesse, TAP et coordination,
- Citoyenneté : initiatives des habitants, projets de jeunes, commissions groupe de travail,
- Lien social, vivre ensemble : famille, parentalité, ateliers socioculturels, réveillon solidaire, soutien vie associative,
- Prévention : mobilité, activités seniors, msap,

La gouvernance du centre socioculturel :

- 15 à 20 groupes de travail, commissions regroupant 150 personnes
- Un groupe pilotage, un groupe finance, un groupe suivi du personnel
- Un conseil d'administration à trois collèges (habitants, associations, élus)
- Une assemblée générale

Zoom sur notre commune :

- 263 bénéficiaires directs

- Le RAM : un espace de rencontre professionnel, un lieu d'information pour les assistantes maternelles, pour les parents,
- Enfance : 125 enfants accueillis sur les TAP chaque semaine, Un travail en partenariat avec les écoles
- Jeunesse : 56 jeunes impliqués sur les activités, sorties, camps, projets
+ le bénéfice indirect de la coordination petite enfance / enfance / jeunesse,
- Adultes : Des habitants impliqués dans les ateliers socioculturels (13), les actions familles (24),
- Séniors : Les clubs des aînés participent à la commission et aux activités interclubs, Le CCAS est l'un des acteurs de la commission « bien vieillir ».

Et demain :

Fidèle à l'esprit de co-construction qui anime tous ses projets, le centre socioculturel est à l'écoute des élus, associations et habitants du territoire.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION STE BARBE DES MINES POUR LA SORTIE PALEO BOTANISTE DES ECOLES

Lors des journées de rencontre autour du patrimoine minier de la corniche angevine, et suite à l'intervention de madame Strullu-Derrien, dans les classes du primaire niveau CM. L'intérêt des enfants a été la rencontre d'un docteur et d'un scientifique qui a parcouru le monde. La réalisation d'une forêt imaginaire datant de plus de 250 millions d'années, cette dernière est exposé à Rochefort sur Loire, salle de la prée, et ce jusqu'au 10 juin. Pour les élèves de CM des écoles Louis Froger et St Louis la sortie pour se rendre à cette exposition est prévue le jeudi 6 juin 2018.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- Décide de prendre en charge les frais de transport,
- De verser une subvention de 200€ à l'association Sainte Barbe des Mines.

DEVENIR DE LA SOCIETE « LA LIBERTE »

Jacques Guégnard restitue le contenu de la réunion publique du 23 mai qu'il a animé. Cette réunion avait pour objet de débattre sur le devenir de La Liberté. Elle s'est tenue à la salle Guynemer en présence de 15 personnes. Il fait un exposé de la situation actuelle, mettant en évidence, notamment, un arrêt de toute activité, un déficit de fonctionnement de l'ordre de 1000€ ; l'absence d'assurance et la dégradation avancée des locaux au niveau du jeu de boule. Ces deux derniers points ont, par ailleurs, entraîné la fermeture administrative de la société courant mars 2018.

A l'issue de cet exposé, la débat s'instaure. Il ressort de ces discussions que Mrs Leveugle, Rochard et Chamailé se proposent de recontacter les anciens sociétaires pour envisager une relance de la société. Un point sera donc fait à la rentrée sur le résultat de cette entreprise.

En attendant cette date la municipalité se propose de re-souscrire une assurance. Cette proposition nécessite l'accord du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal réunit ce jour est donc appelé à se prononcer sur cette proposition. Celui-ci accepte à l'unanimité. Le montant du contrat de cette assurance (pour 1 an) sera versé sous forme de subvention. Le Conseil Municipal décide en outre de faire intervenir la société Franck Loire pour faire remettre le translucide de la toiture qui se décroche.

REFECTION DU PLAFOND DE LA SALLE SAINT LOUIS

Monsieur le Maire expose au membres du conseil municipal les deux devis reçus pour la réfection du plafond en dalles de la salle Saint Louis. A la lecture de ces documents, très différents dans leur contenu car la même prestation n'a pas été demandée aux deux artisans, il sera donc re-demandé un devis plus complet et incluant le changement des dalles voir l'ossature en option au cas ou il s'avèrerait nécessaire de la changer suite à la dépose des anciennes dalles et au niveau esthétique également (plafond datant de... années, l'isolation et le changement des luminaires. Ce projet sera revu lors de la prochaine réunion du conseil.

BESOIN SAISONNIER AGENT DE VOIRIE-ESPACES VERTS

Monsieur Aulas, demande aux membres du conseil municipal la possibilité de pouvoir se rapprocher de l'association initiative emploi afin d'embaucher une personne supplémentaire pour les espaces verts-voirie à compter du 11 juin et ce jusqu'au 31 août inclus. Le conseil municipal émet un avis favorable.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Urba-bâtiments :

- explication de monsieur Aulas sur le litige consorts Motais/Suau/Leroy : une réunion de tous les propriétaires est programmée pour le vendredi 22 juin à 20h30 afin de trouver une solution à cet enclavement de terrain,
- Présentation de l'étude diagnostic entrée bourg, rencontre avec la DRT le 24 mai en mairie, estimation donnée en septembre prochain,

Affaires Sociales :

- repas des aînés en préparation, fixé au samedi 06 octobre 2018 à la salle Saint-Louis, traiteur idem qu'en 2018, suivi d'une animation gratuite,
- préparation en cours de la fête de Noël avec les enfants, 1^{er} week-end de décembre,
- une séance 'yoga du rieur' est en programmation pour les aînés,
- le vignoble du martinet retenu pour les choix du vin pour la commune pour l'année 2018,

Culture-sports :

- Ecole militaire de Saumur : raid équestre de passage le 20 juin sur notre commune en direction du prieuré de Gâtines à Faye-d'Anjou, une halte méridienne de 11h à 14 h au square Henri Ribières,
- semaine sans écran : succès,
- Réunion annuelle salle de sports à fixer courant juin, redemander aux associations de rapporter toutes les clés de ladite salle afin de faire un pointage rigoureux,
- Tarif toilette de la salle des sports : gratuite mais rendu propre,
- CCLLA : compétence sports, piscine : à compter de septembre 2019 les CP et CE sont pris en charge,
- Concours départemental gym à eu lieu le 2 juin 2018,

Education :

- Repas des élus et du personnel communal fixé au vendredi 6 juin 2018,
- Les dossiers d'inscription au restaurant solaire, accueil péri-scolaire et tap sont en cours de modification pour être donnés vers le 15 juin aux familles pour un retour au 6 juillet,
- Nouvelle organisation de la pause méridienne à la rentrée scolaire 2018-2019, une personne doit être recrutée pour ce poste,
- La mairie doit organiser une réunion avec les parents de l'école Louis Froger afin de leur présenter les travaux réalisés et les travaux en cours,

Economie :

- réunion prévue le 13 juin à 20h30 pour un point sur les investissements,
- réunion avec le Safège le vendredi 8 juin en mairie de 10h à 12h pour suivi du dossier STEP,
- permis de construire des entreprises Loire, Gouin et Verger-multiservices déposés,
- la DETR de la zone artisanale sera versée directement à la CCLLA,
- maison 21 rue St Vincent : demande en urgence un rendez-vous avec le notaire maître Morteveille, dossier qui devient très pesant dans sa lenteur,
- demander à l'entreprise de Pompes Funèbres Bidet, un devis pour le nettoyage, l'aménagement des tombes des 3 soldats dans notre cimetière communal, et ce réalisé pour le 11 novembre 2018, date anniversaire, travaux demandé en accord avec l'association des AFN e Beaulieu-sur-Layon et l'association du Souvenir Français,
- 8 juin 2018 cérémonie au cimetière communal à 18h30, fi de la guerre d'Indochine,
- Icom : rencontre à programmée Maire, adjoints, conseillers délégués, conseillers municipaux et personnel communal. Une réunion doit être programmée pour exposer au personnel communal le but de cette étude,
- les pots de fleurs de couleur orange posé devant l'église vont être retirés, pour y être remplacés par deux pots identiques mais de couleur plus neutre,

QUESTIONS DIVERSES

- LVMH : démarrage des travaux, chantier hors d'eau en octobre 2018, ouverture de l'usine au 1^{er} janvier 2019, un permis de construire pour un deuxième atelier doit être déposé prochainement,
- Réunion sur la mutualisation des services techniques le mardi 5 juin 2018 à 10 heures en mairie de Rochefort-sur-Loire,
- Un chèque de 6600 euros remis à la ligue contre le cancer le vendredi 25 mai 2018,
- Kermesse de l'école St Louis le dimanche 17 juin 2018,
- Lecture de la lettre de remerciement reçu de monsieur Petit, directeur de l'école Louis Froger, au nom des écoles de Val du Layon, Bellevigne en Layon, Terranjou et Beaulieu sur Layon pour le prêt et mis à disposition de la salle de sports, de l'aire de loisirs (prêt de matériel, tonte des terrains les 22 et 29 mai dernier lors des rencontres sportives qui ont rassemblé 450 élèves,
- Nouveau horaires de la poste : à compter du 19 juin 2018 : fermé le lundi, du mardi au vendredi de 13h à 16h15 et le samedi matin de 10h30 à 12h30,
- Horaires mairie à compter de septembre 2018 : reste à définir

Séance levée à 23h45